



PROJET DE DEVELOPPEMENT COMITE DEPARTEMENTAL HANDISPORT PAS DE CALAIS

PARALYMPIADE 2025-2029

UN SPORT POUR TOUS UN PARI REUSSI



Comité Départemental Handisport 62
MAISON DES SPORTS
9 RUE JEAN BART
62143 ANGRES
Tél.07 63 03 08 08
E-mail : cd62@handisport.org

SOMMAIRE

I. LE MOT DU PRESIDENT	p 2
II. RESUME DES GRANDES INSTANCES DU HANDISPORT	p 3-4
III. PRESENTATION DU COMITE DEPARTEMENTAL DU PAS DE CALAIS (CDH62)	p 5-6-7
a) Missions	
b) Organigramme	
c) Commissions	
IV. LES AXES DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DU CDH62	p 8-9-10-11
a) Pôle développement	
b) Pôle expertise	
c) Pôle formation	
V. LES MOYENS A DISPOSITION	p 12-13
a) Installations et locaux	
b) Transports	
c) Matériel sportif	
d) Support de communication et de signalétique	
e) Les bénévoles	
VI. CONCLUSION	p 14

I. LE MOT DU PRESIDENT

Notre Comité Départemental peut sereinement mettre en place son projet de développement, poursuivre son savoir-faire et son travail, afin d'offrir à toutes et tous les meilleures conditions de pratique handisportive dans notre beau département du Pas de Calais, grâce au soutien de nos différents partenaires publics et privés.

Cette réussite ne pourrait se faire sans le travail de nos clubs et sections, de nos bénévoles, encadrants, salariés, qui œuvrent quotidiennement pour le Handisport du Pas de Calais, et sa diversité d'offre de pratiques sportives, allant des sports de nature à des sports en faveur du grand handicap, en passant par des activités sportives plus traditionnelles, s'adressant du plus jeune au plus ancien.

Je salue l'investissement, le dévouement et l'implication de tous, et j'en profite pour vous remercier une nouvelle fois au nom du Comité Départemental Handisport !

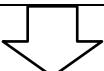
C'est encore et toujours grâce au travail collégial, confiant et sans ambiguïté, que nous sommes là, et que notre exemplarité et notre vitalité en Haut de France sont ainsi reconnues.

Au nom du Comité Départemental Handisport, je souhaite le meilleur à tous nos clubs, sportifs, et bénévoles. Nul doute qu'ils montreront à travers leur savoir-faire, leur expertise, la force de notre mouvement, et feront naître de nouvelles vocations !

Patrick GUMINSKI, Président.

II. RESUME DES GRANDES INSTANCES DU HANDISPORT

Fédération Française Handisport

F.F.H. Handisport.org Plan de développement FFH 2025-2029	Vision : « Chaque personne en situation de handicap disposera de la liberté de choisir sa manière de pratiquer, de participer, et de vivre son expérience, dans un environnement garantissant diversité, accessibilité, équité et autodétermination. »
	Principes fondateurs : L'inclusion choisie, jamais imposée. Promotion de l'autodétermination et de la liberté individuelle. Diversité des pratiques et mixité réelle des profils PSH et Valides. Assurance d'une pratique en toute sécurité pour tous.
	Chiffres : 35 000 licenciés, plus de 60 000 pratiquants, 25 sports de loisir et compétition 16 CRH en Métropole et Outre-mer, 88 CDH et +1400 associations affiliées. 13 ^e aux Jeux Paralympiques d'été de Tokyo (2021) 4 ^e nation mondiale aux Jeux Paralympiques d'hiver de PEKIN (2022) 55 médailles sur 11 disciplines représentées aux Jeux PARIS (2024)
	

Comité Régional Handisport des Hauts de France

C.R.H HDF	Mission : Proposer une activité physique adaptée à toute personne présentant un handicap physique ou sensoriel sur le territoire régional Hauts de France.
	Actions au travers des 5 C.D.H : Formation et perfectionnement des cadres techniques des disciplines sportives pour handicapés physiques et visuels. Représentation des groupements sportifs, adhérents auprès des pouvoirs publics, des organismes sportifs régionaux, pour la défense de leurs intérêts moraux et matériels. Sensibilisation, promotion, découverte du mouvement handisport. Initiation et perfectionnement des sportifs en situation de handicap.
	Chiffres : 2 600 licenciés. 30 disciplines sportives. 120 clubs et sections.

C.D.H 62	C.D.H. 59	C.D.H. 60	C.D.H. 80	C.D.H. 02
cd62@handisport.org	cd59@handisport.org	cd60@handisport.org	cd80@handisport.org	cd02@handisport.org

Comité Départemental Handisport du Pas de Calais

C.D.H. 62 <u>Président :</u> Patrick GUMINSKI	Mission : Permettre à toute personne en situation de handicap d'accéder à la pratique physique et sportive de son choix et au plus près de chez elle.
	Actions locales : Compétitions, rencontres interclubs Journées de sensibilisation. Interventions dans les établissements scolaires, les universités, et les entreprises. Soutien matériel aux associations et clubs handisports. Formation et perfectionnement des dirigeants et bénévoles à la gestion et à l'animation des associations et des clubs.
	Chiffres : 28 clubs/sections affiliés, 550 licenciés. 2 Ecoles handisport (Liévin et Hénin-Beaumont)
	

**AINSI NOTRE PLAN DE DEVELOPPEMENT VA TOUT NATURELLEMENT
S'APPUYER SUR LES GRANDES ORIENTATIONS DU PLAN DE
DEVELOPPEMENT 2025/2029 DE LA FFH**

III) PRESENTATION DU COMITE DEPARTEMENTAL DU PAS DE CALAIS (CDH62)

Le Comité Départemental Handisport du Pas de Calais (CDH62), fondé en 1977, regroupe les clubs handisports proposant des activités physiques et sportives aux personnes en situation de handicap physique et sensoriel (visuel et auditif), au sein du département du Pas de calais.

Il développe, administre, organise et promeut la pratique sportive des personnes en situation de handicap physique et sensoriel et notamment les disciplines sportives confiées par l’État à la Fédération Française Handisport (FFH) via les arrêtés en vigueur accordant les délégations.

Conformément à l’article L. 131-11 du Code du sport, la Fédération française handisport (FFH) délègue à ce comité départemental, l’exécution et la réalisation d’une partie de ses missions et attributions.

Le Comité Départemental Handisport du Pas de calais (CDH62) est ainsi un organe déconcentré de la Fédération Française Handisport auquel il est affilié.

Ses locaux se situent à la Maison des sports de ANGRES (62143)

L’objectif du Comité Départemental Handisport du Pas de calais est de faire en sorte que toutes les personnes du département puissent pratiquer un sport selon leur handicap et leur souhait.

Le CDH62 se fixe 3 missions :

- 1. Coordonner et contrôler la pratique des activités physiques et sportives des personnes en situation de handicap moteur et sensoriel** sur tout le département.
- 2. Développer le handisport dans le Pas de Calais**, pour permettre à toute personne en situation de handicap d'accéder à une pratique sportive de son choix, et au plus près de chez elle.
- 3. Repérer les besoins en formation**, informer sur les formations existantes, participer au programme régional de formation.

Pour étendre sa visibilité, répondre à ses missions, « accroître l’attractivité et l’impact de la FFH par l’innovation et le numérique » **, le CDH62 est sur les réseaux :

- www.handisport-pasdecalais.fr
-  @ Comité Handisport 62
-  @ comitehandisport62
-  @ comitehandisport62
-  @ cdh62
- Newsletter interne du réseau handisport : ECHO
- Mailing : cd62@handisport.org

(** Plan de développement de la FFH 2025-2029)

1) ORGANIGRAMME

LE BUREAU EXECUTIF

Président :

PATRICK GUMINSKI



Vice-président :

CHRISTIAN DEZ

Secrétaire Générale :

SUZANNE GUMINSKI



Secrétaire Général adjoint :

ALEXIS BERRUYER



Trésorier Général :

FRANCOIS LEGROS



Trésorier Général Adjoint :

CHRISTIAN LEGROS



LE COMITE DIRECTEUR



ANTONIO
GUEMMAZ



ANNIE
DEVESSE



DORIAN
DECARME



PHILIPPE
BARRE



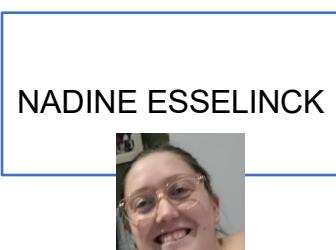
ORIANE
DEMARET



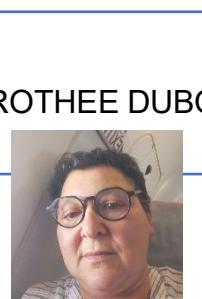
CELINE MATINA



BENJAMIN DECOOL



NADINE ESSELINCK



DOROTHEE DUBOIS

LES SALARIES

Directeur technique départemental :

ANTHONY MORCHOISNE



Agente de développement :

LISA CARDON



2) COMMISSIONS

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

Président : Christian Legros.

Membres : Oriane Demaret, Céline Mâtina et Nadine Esselinck.

Fonction : S'assurer du bon déroulement des opérations électorales.

COMMISSION DE DEVELOPPEMENT DES CLUBS

Président : Céline Mâtina

Membres : Dorian Decarme et Benjamin Decool.

Fonctions : Améliorer la communication entre le CDH62 et les clubs. Aider ses derniers à se développer. (Recherche d'encadrants, de bénévoles, informations diverses, publicité...)

COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Dorian Decarme

Membres : Dorothée Dubois et Christian Dez.

Fonctions : Intervient dans les litiges sportifs. Mesure et donne les sanctions disciplinaires applicables aux membres, aux licenciés et aux associations.

COMMISSION POUR LA RECHERCHE DE FINANCEMENT

Président : Alexis Berruyer

Membre : Nadine Esselinck.

Fonctions : Trouver de nouveaux financements et sponsors.

COMMISSION DE SUIVI DE MATERIEL

Président : Christian Dez.

Membre : Philippe Barré.

Fonctions : Suivi et entretien du matériel de bureau, du matériel handisportif et des véhicules.

COMMISSION SPORT NATURE

Instaurée et présidée par le CDOS.

Représentante du CDH62 : Lisa Cardon.

CDESI : Anthony Morchoisne, suppléant de la CDESI

IV) LES AXES DU PROJET

1. POLE DEVELOPPEMENT

Le CDH62 regroupe pour la saison 2024/2025 28 clubs affiliés encadrées par des équipes compétentes et propose un large choix de pratique pour leurs 550 licenciés.

Les clubs affiliés sont :

- Des clubs handisports accueillant uniquement des personnes en situation de handicap
- Des associations rattachées à un établissement spécialisé, dont l'action s'inscrit dans le projet d'établissement, et qui permet un prolongement d'activités sportives, quel que soit le niveau de pratique.
- Des clubs valides permettent également la pratique dans le cadre de l'offre sportive que le département du Pas de calais ne cesse de développer en favorisant tout particulièrement l'inclusion.
-

OBJECTIF 1 : OCCUPER TOUT LE TERRITOIRE

Le Pas de Calais couvre **6671 km²** répartis en 7 arrondissements, 887 communes et 19 intercommunalités.

Des **déplacements importants** sont un frein au développement des activités sportives pour les personnes handicapées qui souhaiteraient pouvoir pratiquer une activité sportive. Il demeure des zones isolées à rencontrer et à sensibiliser.

A l'heure actuelle, on dénombre 6 clubs dans le Montreuillois-Ternois, et d'Arrageois, et 5 clubs dans le Lens-Hénin. Les territoires du Calaisis, de l'Audomarois et de l'Artois ne comptent que 3 clubs chacun, et le Boulonnais aucun.

Le **CDH62 a pour ambition d'agrandir encore son rayon d'intervention**, dans la logique du premier axe du *Plan de développement de la FFH 2025-2029* : « *Faciliter l'accès à la pratique handisport pour tous.* » (Axe majeur 1)

QUESTIONNEMENT

- **Faut-il investir dans des véhicules supplémentaires pour permettre un « ramassage » sportif ? ce qui implique : augmenter les ressources humaines dans un contexte économique national « compliqué » : baisse des subventions départementales et nationales ?**
- **Comment construire un réseau suffisamment important pour favoriser le covoiturage ?**

OBJECTIF 2 : PROPOSER DES FORMES DE PRATIQUES VARIEES

Plusieurs disciplines handisport sont basées sur des sports existants. Certains sports ont été créés spécifiquement pour les personnes en situation de handicap et n'ont pas d'équivalent en sport valide. (Foot-fauteuil électrique, Boccia...)

A l'heure actuelle, le Pas de Calais compte 20 disciplines différentes, avec une orientation santé, plaisir ou compétitive.

Nous comptons en moyenne 200 sportifs en Boccia et 20 en sarbacane. 14 rencontres par an sont organisées environ. Des baptêmes de saut en parachute avec l'association Handiskydive et sa journée Handiboogie, des sorties en vélo ou encore des para raids en collaboration avec le CDSA62 et CD62 sont proposés.

Le CDH62 a pour ambition de maintenir la diversité de l'offre de pratique, d'orienter les personnes vers les clubs correspondants à leur désir de pratique, et promouvoir les activités handisports à travers des manifestations.

QUESTIONNEMENT

**COMMENT RENFORCER L'OFFRE DE PRATIQUE DES SPORTS DE PLEINE NATURE ?
COMMENT DEVELOPPER LA PRATIQUE FEMININE ?**

OBJECTIF 3 : ELARGIR LA PRATIQUE A TOUS LES AGES

Dans le Pas de Calais l'offre de pratique du handisport s'adapte à tous les âges : en 2024, le plus jeune pratiquant avait 7 ans, et le doyen 95.

- **Pour les plus jeunes : les moins de 20 ans :**

Dans la logique du *Plan de développement de la FFH 2025-2029*, qui place « *les jeunes comme priorité fédérale* » depuis septembre 2025, 2 créneaux d'Ecole handisport sont proposés, à Hénin Beaumont et Liévin, pendant lesquels les jeunes pratiquants peuvent s'essayer à la Boccia, au tennis de table, au foot-fauteuil, à la sarbacane, à l'athlétisme, à la danse ou encore au basket-fauteuil.

Le CDH62 a l'ambition de poursuivre cet intérêt pour la jeunesse, déjà mise en valeur lors de la Paralympiade des collèges entre 2021 et 2024 et à l'issue de laquelle certains collégiens ont pu se rendre aux Jeux Paralympiques de Paris.

- **Pour les plus âgés : les EHPAD**

Les EHPAD sont les plus fervents participants aux rencontres de Boccia et sarbacane mises en place par le CDH62 chaque année.

- **Pour tous :**

Des créneaux d'entraînements de Boccia sont mis en place dans les foyers de vie, le Programme d'Education Physique et Sportive (PEP'S) dans le milieu du handicap et du médico-social permet la création d'associations sportives APF.

Le projet départemental « J'ose la Boccia » a également permis aux résidents d'EHPAD de faire équipe avec des collégiens dans une rencontre départementale.

Le CDH62 a pour ambition de poursuivre ses actions de promotion, de se placer comme un acteur important du réseau sportif départemental, pour améliorer la connaissance du handisport auprès d'un public « extérieur » au handicap.

QUESTIONNEMENT

COMMENT CONTRIBUER A LA FORMATION D'UN PLUS GRAND NOMBRE D'ENCADRANTS ET BENEVOLES POUR ELARGIR ENCORE L'OFFRE DE PRATIQUE A TOUS LES AGES ?

2. POLE EXPERTISE

La qualité des actions du CDH62 découle de l'expertise des membres qui le compose. Cette expertise est au service du mouvement handisportif.

OBJECTIF 1 : PROMOUVOIR LES CLUBS HANDISPORT

La FFH compte 1 700 clubs affiliés qui, pour survivre, sont confrontés à diverses contraintes : disposer d'un créneau et d'une salle pour un nombre de pratiquants parfois jugés trop faibles par les communes, disposer d'une trésorerie suffisante pour mener à bien différents projets, ou encore se faire connaître.

Outre la diffusion des évènements et informations des clubs sur les réseaux, Le CDH62 apporte son aide à l'élaboration de dossiers de financement et à l'acquisition d'une labellisation, symbole d'une reconnaissance officielle par la Fédération, de l'investissement du club et de ses dirigeants dans le développement de la pratique handisport.

Label Club	La personne en situation de handicap moteur, physique ou sensoriel, peut pratiquer entre pairs, une activité physique de manière régulière avec du matériel adapté, un encadrement formé et dans un environnement sécurisé et de qualité.
Label Club Ecole	Espace d'accueil de jeunes de moins de 16 ans qui souhaitent s'initier à la pratique handisport et s'entrainer dans les disciplines organisées par le mouvement handisport. La pratique proposée est hebdomadaire et comprend plusieurs disciplines tout au long de la saison sportive.
Label Club Avenir	Les jeunes de moins de 18 ans peuvent pratiquer une discipline de manière renforcée avec un objectif de progression technique et physique. Le Club Avenir favorise la participation des jeunes aux organisations de la FFH.
Labels Handi'Form Handi'Santé	Le club labelisé propose à ses pratiquants un programme Handisport-Santé tel que défini par la commission Handisport-Santé. Les niveaux de labellisation sont fonction du niveau de formation de l'encadrant : <ul style="list-style-type: none">- Handi'Form : public en situation de handicap sans maladie chronique- Handi'Santé : public porteur d'une maladie chronique avec ou sans handicap.

Le CDH62 a pour ambition de construire une relation de confiance avec les clubs ou sections handisport du département, pour « renforcer la structuration fédérale à tous les échelles »

QUESTIONNEMENT

COMMENT AMELIORER LES ECHANGES ENTRE UN CLUB ET LE CDH62 ? COMMENT SONDER LES BESOINS ET COMMENT Y REPONDRE ?

OBJECTIF 2 : SENSIBILISER

Le CDH62 s'inscrit dans le champ d'action qui est le sien : **le sport pour tous, en soutenant l'inclusion réfléchie et maîtrisée** des enfants ou adultes en situation de handicap dans les clubs sportifs existants, reconnus ou non handisport.

Parce qu'il est question d'« ***inclusion choisie, jamais imposée*** », premier principe fondateur de la FFH, l'expertise de l'agent de développement du CDH62 permet depuis 2010 des sensibilisations régulières dans des établissements spécialisés ou dans les clubs sportifs.

OBJECTIF 3 : DEVELOPPER LES PARTENARIATS

La collaboration entre le CDH62 et les administrations officielles, comme l'Agence Nationale du Sport le Conseil Départemental 62, l'Education Nationale, la DSDEN, les intercommunalités, l'UNSS, l'USEP, Le CDOS, les clubs valides et handisport, contribue grandement au développement du mouvement handisport.

C'est pourquoi le CDH62 privilégie l'instauration de partenariats avec ces différentes instances.

3. POLE FORMATION

Le développement des pratiques physiques et sportives auprès des personnes handicapées passe par la formation des cadres : la formation est un outil fondamental pour tous, au service de tous, qui contribue à la mise en place d'une offre de pratique diversifiée et adaptée pour les usagers et les structures d'accueil.

Rappel du Plan de développement de la FFH 2025-2029 :

« Instaurer un programme d'accompagnement et de montée en compétence des dirigeants et bénévoles. »

(« Nos axes stratégiques et nos ambitions : 3/ Renforcer la structuration fédérale à toutes les échelles (clubs, territoires, national) et les liens clubs-territoires-FFH »)

La FFH propose plusieurs types de formation : (Source : formation-handisport.org)

LES INDISPENSABLES	8 TITRES FEDERAUX	DJEPS	FORMATION STRUCTURES PRO
e-learning (à distance)	Accompagnateur fédéral	Présentiel. Alternance.	Propose structures professionnelles (établissements spécialisés, organismes de formation, collectivités) aux
Environ 14h de formation. Ouvert à tous	Animateur fédéral Arbitre/officiel/juge Moniteur fédéral Entraîneur fédéral CQH Encadrant handisport-santé Formation-de formateurs	Prérequis : expérience d'encadrement sportif.	organismes de formation, collectivités) des formations en lien avec l'accueil, l'accompagnement ou l'encadrement d'activités physiques
Apporte un premier niveau de connaissances sur le handicap.	Permet de concevoir et coordonner des projets dans le domaine du handisport, enseigner, entraîner, former les publics en situation de		

	handicap moteur ou sensoriel dans un champ multidisciplinaire.	et sportives pour des personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel.
--	--	---

Se doter d'un encadrement sportif expert au service des pratiquants est un enjeu majeur de notre département.

Actuellement, le CDH 62 participe à la formation organisée par le département et le CDOS sur l'accessibilité dans les sports de pleine nature, à la formation « Comment accueillir un jeune en situation de handicap », contribue à l'accompagnement des clubs lors de la formation Club Inclusif, prônée par le Comité Paralympique Sportif Français (CPSF), et à la formation des étudiants en STAPS de l'université de l'Artois, avec Céline Matina.

V) MOYENS A DISPOSITIONS

1. INSTALLATIONS ET LOCAUX

Le CDH62 dispose d'un local association, mis à disposition par la Maison des Sports de Angres. L'ensemble du matériel est stocké dans un garage STORAGE24 à Noyelles-sous-Lens.

Nous ne possédons pas d'installation propre : les évènements organisés passent par une demande auprès des collectivités territoriales.

2. TRANSPORTS

Le CDH62 dispose d'un véhicule PMR 9 places et d'un véhicule KANGOO.

3. MATERIEL SPORTIF

3 carabines laser

17 fauteuils multisports disponibles

3 fauteuils multisports en prêt dans les clubs

2 rampes de Boccia en prêt dans les clubs

1 handbike blanc QUICKIE position allongée

1 handbike noir ALOIS PRASCHBERGER position assise

1 handbike bleu position assise

1 vélo pousse THE DUET + 1 coussin bleu pour siège jaune

1 joëlette JOËLETTE FERRIOL MATRAT

1 rampe de Boccia dans sa mallette jaune

1 sono portable.

+ Petit matériel divers : jeu de Boccia, ballons, plats, masques de cécifoot...)

4. SUPPORT DE COMMUNICATION ET DE SIGNALTIQUE

Le CDH62 est sur les réseaux :

- www.handisport-pasdecalais.fr
-  @ Comité Handisport 62
-  @ comitehandisport62
-  @ comitehandisport62
-  @ cdh62
- Newsletter interne du réseau handisport : ECHO
- Mailing : cd62@handisport.org

A ceci s'ajoutent des supports variés : kakémonos, banderoles, oriflammes et Bean flags.

5) BENEVOLAT

En 2025, le bénévolat associatif ne retrouve pas les niveaux d'avant-pandémie, mais présente des signaux encourageants comme l'essor du bénévolat chez les jeunes et une diversité croissante des formes d'engagement.

Il est de fait que la grande majorité des associations 1901 fonctionnent avec très peu de ressources financières et beaucoup d'huile de coude, et le CDH62 ne fait pas exception à la règle. C'est pourquoi, le CDH62 a cœur de mettre en avant ses bénévoles, dont la contribution est estimée et intégrée plan comptable.

IV) CONCLUSION

BIEN QUE LES JEUX PARALYMPIQUES DE PARIS 2024 AIENT RENFORCE LA VISIBILITE DU HANDISPORT, ET QUE L'INCLUSION CONSTITUE DEPUIS UNE DECENNIE LE MAITRE-MOT DE NOMBREUSES INSTANCES SPORTIVES ET EDUCATIVES, LA PRATIQUE ACCESSIBLE, SECURITAIRE, ET DIVERSIFIEE POUR TOUS, RESTE ENCORE TRIBUTAIRE DE L'EXPERTISE DES ACTEURS ET DES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS MIS EN ŒUVRE.

SELON LE PRESIDENT DE LA FFH, « NOUS AVONS UN POUVOIR QUI VA AU-DELA DU SPORT, CE POUVOIR MEME DE FAIRE EVOLUER LES MENTALITES ET DE MONTRER LA VOIE DE L'INCLUSION. »

MAIS CETTE INCLUSION, CHOISIE PAR NOS PRATIQUANTS ET RECHERCHEE PAR LA FFH ET SES INSTANCES, DONT LE CDH62, IMPOSE UNE REELLE ORGANISATION DES STRUCTURES DU MOUVEMENT HANDISPORT AUX DIFFERENTES ECHELLES, ET UNE REFLEXION PROFONDE SUR LA FORMATION DES ENCADRANTS, POUR QUE LA COMBINAISON COHESION/EXPERTISE OFFRE UNE PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE DIVERSIFIEE, FAVORABLE AU MAINTIEN DE LA SANTE PHYSIQUE, PSYCHIQUE ET SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.

AINSI CONFORMEMENT A SON ENGAGEMENT ET A SES VALEURS LE CDH 62 CONTINUERA SES ACTIONS AUPRES DE CHAQUE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP PHYSIQUE ET/OU SENSORIEL SANS OUBLIER SA PHILOSOPHIE

UN SPORT POUR TOUS UN PARI REUSSI

**Novembre 2025 :
Patrick GUMINSKI, Président
Avec le concours
de ses élus et de ses salariés**